

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans

Commune de SURY AUX BOIS

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 19 février 2016

Convocation et affichage du 12 février 2016

Présents : GALVEZ Carole, PREVOST Sylvie, PETIT Philippe, SIXTO Lucie, SANGLAR Laurent, VIGINIER Dominique, MARSAL Danielle, HEBERT Françoise, FIQUET Laurent,

Absents : DESGRANGES Jean-Louis, CHARUEL Eric, CHAPOTOT-CHARUEL Chantal, HAAS Laurent, LALLEMAND Bruno, GERMAIN Alain

Procurations : de GERMAIN Alain à MARSAL Danielle, de DESGRANGES Jean-Louis à HEBERT Françoise, de CHAPOTOT-CHARUEL Chantal à PREVOST Sylvie, de CHARUEL Eric à SIXTO Lucie

Secrétaire : HEBERT Françoise

APPROBATION DU COMPTE – RENDU DU 15 JANVIER 2016

Votants 13 Pour 13 Contre 0 Abstention 0

AVENANT AU BAIL

Comme mentionné lors de la signature du bail, le preneur informe le bailleur des modifications annoncées quant au changement de sa dénomination sociale.

Suite aux modifications enregistrées au greffe du tribunal de commerce d'Orléans les coordonnées du preneur sont :

ANGUS TOURISME (antérieurement FPC SASU) société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 7500 €, siège social 22 rue de la Mairie à Sury aux Bois 45530, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Orléans sous le numéro 484 255 930, représentée par Monsieur Jean-Charles Cholon Président, enseigne et nom commercial « A la ferme de Betty ».

Compte tenu du retard d'ouverture du commerce, suite à des difficultés administratives,

le paiement du premier loyer commence au premier février 2016.

La date de départ du bail demeure au premier janvier 2016.

Après échanges de vues et discussions, le conseil donne tout pouvoir au maire pour signer cet avenant.

Votants 13 Pour 13 Contre 0 Abstention 0

ECOLIB

Madame le Maire présente l'évolution des demandes de subventions ID en campagne, LEADER pour le projet ECOLIB. Après échanges de vues le conseil municipal valide les démarches entreprises conformément à la délibération du 16 janvier 2016.

La séance est levée à 21h10.